Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère délégué chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie

Le Chef de Cabinet

Paris, le 14 FEV. 2014

N/Réf. : CAB/MD/jv/ Mercure n° A 14-3051

Madame la Présidente,

Vous avez fait part à Madame Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, de votre souhait que des réunions de concertation soient organisées au niveau régional avant la présentation du projet de loi d'orientation et de programmation sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Votre démarche et vos propositions ont retenu toute l'attention de Madame la Ministre et elle vous en remercie vivement.

Toutefois, comme vous le rappelez, le projet de loi doit être soumis à l'avis du Conseil économique, social et environnemental au premier trimestre 2014 avant d'être présenté en Conseil des Ministres et déposé au Parlement au printemps pour être voté fin 2014 et entrer en vigueur en 2015.

Ces contraintes de calendrier ne permettent pas, de fait, l'organisation de réunions en région mais, à chacun de ses déplacements, la Ministre aura l'occasion bien évidemment d'échanger sur la réforme engagée avec les acteurs qu'elle rencontrera.

Je vous remercie de votre contribution à la réflexion en cours et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Bertrand DUBOIS

Madame Jacqueline CHAPUIS
Présidente d'Alertes
La Grange du Château
8 rue du Château
38320 EYBENS